



# DECISIONS MUNICIPALES

Conformément à l'article 3 de la Loi vaudoise sur l'information (LInfo), la Municipalité communique ci-dessous ses activités et les décisions d'intérêt général qu'elle a prises au cours des mois d'octobre, novembre et décembre 2023.

Durant cette période, la Municipalité a notamment :

- ❖ reconduit le mandat de Leysin Excursions concernant les courses du Bus Navette pour l'année 2024
- ❖ participé à la pose de la première pierre de la STEP intercommunale à Aigle le 5 octobre
- ❖ participé à la cérémonie du Souvenir Français au cimetière des Larrets le 29 octobre
- ❖ décidé d'adapter et moderniser le système de télégestion de la station de pompage de Caudraule
- ❖ signé une convention avec M. Thierry Schneiter, Maître ramoneur pour assurer les prestations sur la Commune à partir du 1<sup>er</sup> novembre
- ❖ reçu Monsieur le Préfet le 29 novembre pour sa traditionnelle visite des communes
- ❖ décidé d'installer le concept d'encaissement AllPark System pour le paiement de la taxe de séjour par les Camping-cars
- ❖ décidé de poser une barrière de protection contre les chutes de pierres à la déchetterie de la Collure
- ❖ pris note du risque de pénurie faible d'approvisionnement énergétique pour l'hiver 2023/2024 et de la non réactivation du décret sur la transmission des données des grands consommateurs et de celui portant sur l'éclairage non-essentiel pour autant que la situation énergétique reste stable.
- ❖ attribué le Mérite sportif 2023 au Tennis Club Leysin ainsi qu'à Mlle Robine Deseyn lors de la séance du Conseil communal du 14 décembre 2023
- ❖ adressé une correspondance aux Transports Publics du Chablais SA (TPC) concernant l'annulation des trains en raison des températures élevées du mois d'août dernier
- ❖ transmis au SPOP son préavis positif au sujet de sept dossiers de naturalisation

Documents disponibles sur le site internet communal [www.leysin.ch](http://www.leysin.ch) : budgets – comptes – rapports de gestion – préavis